

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du lundi 25 novembre 2019 Par suite d'une convocation en date du 18 novembre 2019, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 25 novembre 2019 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.
Nombre de conseillers : 15 En exercice : 11 Présents : 08 Votants : 09 Délibération n°D_2019_11_25_04	Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, M. Philippe Marguerie, M. Jean-Luc Barthod, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absente ayant donné procuration : Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie Absents excusés : Mme Nathalie Venancio, M. Aurélien Chaîne Absent : / Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Raphaëlle Cons est désignée pour remplir cette fonction.

- 3 DEC. 2019

ARRIVEE

Objet : Budget lotissement M14 – Exercice 2019 - Décision modificative n°3

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget 2019 de la commune,

Vu la délibération n°D_2019_09_23_02 du 23 septembre 2019 autorisant la décision modificative n°1 du budget lotissement de l'exercice 2019,

Vu la délibération n°D_2019_10_10_02 du 10 octobre 2019 portant retrait de la décision modificative n°1 du budget lotissement de l'exercice 2019,

Vu la délibération n°D_2019_10_10_04 du 10 octobre 2019 autorisant la décision modificative n°2 du budget lotissement de l'exercice 2019,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°3 suivante du budget lotissement de l'exercice 2019 :

Section d'investissementRecettes d'investissement

1641 – Emprunts en euros	+	70 000.00 €
Total recettes d'investissement	+	70 000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal, autorise, la décision modificative n°3 du budget lotissement de l'exercice 2019 proposée par Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa transmission en sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le : 27 novembre 2019 Et de la publication le : 26 novembre 2019	Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine Sarzin, le 26 novembre 2019 Le Maire, Alain CHAMOSSET
--	---


